

Votre Croix-Rouge

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **70 (1961)**

Heft 6

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

VOTRE CROIX-ROUGE

Réunion de travail des secrétariats permanents

Une réunion de travail et d'information rassemblant les secrétaires responsables des secrétariats permanents des sections de la Croix-Rouge suisse aura lieu les 13 et 14 septembre à Berne. Le 15, les participants visiteront les sièges à Genève du Comité international et de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge.

*

La Croix-Rouge genevoise occupera bientôt de nouveaux locaux

La section genevoise de la Croix-Rouge suisse occupera dans quelques mois de nouveaux locaux dans un immeuble actuellement en construction à la route des Acacias. Ses locaux actuels en effet, avec l'accroissement constant de son centre d'hygiène et du nombre de ses infirmières visiteuses, sont devenus beaucoup trop étroits. Le 25 août, un « mai » était planté sur le bâtiment neuf dont le gros œuvre est actuellement achevé, des représentants de la Croix-Rouge genevoise avaient été aimablement invités à cette petite et traditionnelle cérémonie.

L'ALMANACH DE LA CROIX-ROUGE SUISSE POUR 1962 A PARU

L'Almanach de la Croix-Rouge suisse pour 1962 est sorti de presse, sous sa couverture bleue déjà traditionnelle et qu'orne le même brassard de la Croix-Rouge que celui qui figure sur la couverture de notre revue. Chacun bien sûr fera bon accueil aux Samaritains qui viendront le proposer. Avec sa riche moisson de conseils de premiers soins et d'hygiène auxquels s'ajoutent cette année les instructions en cas d'accident destinées aux Samaritains, l'Almanach de la Croix-Rouge suisse est le conseiller indispensable dans chaque ménage. Il contient également et comme chaque an les propos de Marc-Abram, des reportages, des chroniques, ainsi que des nouvelles signées entre autres cet an-ci par M^{me} Pernelle Chaponnière, et par M^{lle} Berthe Vulliemin. M^{lle} Armande North l'a illustré, M. Michel Braun composé quatre dessins pour les quatre saisons de l'an et il contient également deux belles planches en couleurs. Enfin, et à côté de toutes les adresses des sections romandes de la Croix-Rouge suisse et de l'Alliance des Samaritains, l'Almanach poursuit la publication de son « Petit catalogue des timbres croix-rouge du monde entier »: il apporte cette année les catalogues complets des timbres croix-rouge de Sarre, de Finlande, d'Islande et de Russie ainsi que les suppléments aux catalogues déjà publiés de Suisse, de France, d'Allemagne, de Belgique, du Danemark et de Suède.

INFIRMIERES

Promotion à l'Ecole de Bellinzone

Quinze nouveaux infirmiers et infirmières ont reçu le 24 juin leur diplôme à l'Ecole cantonale d'infirmières de Bellinzone. Ce sont:

M. Luigi Allisiardi, à Lugano; Sœur Mariangela Baserga, à Balerna; Mesdemoiselles Luigina Binda, à Locarno; Rachele Bodenmann, à Kreuzlingen; Sœur Anna Bonardi, à Lugano; M. Vincenzo Castelli, à Bellinzone; Sœur Amelia Donati, à Muralto; Mademoiselle Mirta Lanfranchi, à Poschiavo; Sœur Bertilla Marchesini, à Acquarossa; Mademoiselle Maria Migliorini, à Locarno; Sœurs Maria Moratto, à Lugano; Carla Rovere, à Locarno; Mesdemoiselles Rita Solca, à Biasca; Antonietta Tomamichel, à Bellinzone; Maria Tozzini, à Poschiavo.

A tous et à toutes, nous disons tous nos vœux pour une belle et féconde carrière.

*

La journée de La Source 1961

L'école romande d'infirmières de la Croix-Rouge suisse a tenu le 15 juin sa *Journée* annuelle qui a groupé un grand nombre de Sourciennes. Après la méditation traditionnelle — qui fut faite cet an-ci par une élève nouvellement diplômée — la matinée fut consacrée à l'association de l'école et au perfectionnement de ses membres. M^{lle} Yvonne Hentsch entretint les Sourciennes du Congrès de Melbourne qui a vu admettre au C. I. I. treize nouveaux pays, dont plusieurs africains, et où la question du transfert du Secrétariat général de Londres à Genève, a été discutée. Le congrès s'est préoccupé aussi longuement de l'adaptation de l'infirmière aux fonctions les mieux appropriées à ses possibilités. Deux conférences médicales suivirent l'exposé de M^{lle} Hentsch: *Les examens cardiovasculaires fonctionnels*, par le docteur Pierre Desbaillets, de Lausanne, et *L'infirmière et les traumatisés cranio-cérébraux*, par le docteur Aloys Werner, chargé de cours à la Faculté de médecine de Genève et premier vice-président de la Croix-Rouge suisse. L'après-midi vit 29 nouvelles infirmières recevoir leur diplôme en soins généraux.

*

Au Lindenhof

Les 26 et 27 mai, le Comité central a accordé au Dr A. Petermann, spécialiste ORL, de Berne, l'autorisation de pratiquer à l'hôpital du Lindenhof.

*

Subvention

Le Comité central a voté l'octroi d'une subvention de 100 000 francs, participation au déficit de 113 962 francs enregistré par l'école d'infirmières de la Croix-Rouge du Lindenhof en 1960.

*

SERVICE CROIX-ROUGE

Visite sanitaire de recrutement à Lausanne

Vingt-sept infirmières, une spécialiste, sept aides-soignantes et une éclairceuse se sont présentées, le

7 juillet, à une visite sanitaire de recrutement organisée à leur intention à l'hôpital cantonal de Lausanne. Toutes ont été déclarées aptes au service croix-rouge.

*

Et à Sursee

Le 20 juillet une visite de recrutement eut lieu également à l'Ecole d'infirmières Baldegg à Sursee; douze infirmières, deux spécialistes, quatre aides-soignantes et quatre éclairseuses s'y sont présentées.

*

Intervention de la colonne croix-rouge 73

Les membres de la colonne croix-rouge 73, notre colonne bâloise, ont été alertés de nuit pour prêter leur concours aux soins à donner aux touristes anglais victimes d'une intoxication alors qu'ils se rendaient de France en Autriche, à la fin du mois de juin. Les membres du service croix-rouge ont assuré le transport des patients devant être hospitalisés. Leur aide a été particulièrement appréciée.

*

Cours technique

La colonne croix-rouge 74, de Schaffhouse, a effectué son cours technique du 12 au 17 juillet à l'occasion des Journées de la Société suisse des sous-officiers. Une partie des membres de cette unité ont assuré le service sanitaire, les autres ont suivi une instruction technique et une formation de détail.

*

AUXILIAIRES HOSPITALIERES

Un cours pour auxiliaires hospitalières de la Croix-Rouge suisse

En collaboration avec l'Ecole normale de la ville de Berne — section du Marzili —, la section de Berne-Mittelland a mis sur pied, à l'intention de dix futures institutrices, un cours pour auxiliaires hospitalières qui s'est donné de manière concentrée. Les participantes pouvaient effectuer leur stage pratique sous forme de service de campagne ou, comme de coutume, en milieu hospitalier. Souhaitons que l'heureuse initiative prise par l'Ecole normale de Berne soit suivie.

*

SECOURS AUX ENFANTS

Crédits pour le second semestre

Dans sa séance du 28 juin, la commission du Secours aux enfants a accordé les crédits suivants pour le deuxième semestre de cette année:

Suisse	Fr.
— Achat de 200 lits complets (parrainages)	60 000.—
— Achat de literie et d'armoires (parrainages)	45 000.—
— Participation à l'équipement de la station d'observation médico-psycho-pédagogique du canton du Tessin à Molare (parrainages)	6 000.—
— Assistance d'adolescents hongrois en Suisse, 2 ^e semestre 1961 (à charge des fonds recueillis dans le cadre de la collecte de 1956)	100 000.—
— Aide à des enfants asthmatiques ou menacés de tuberculose, hébergement dans des maisons de cure en Suisse (fonds de la Confédération et parrainages)	50 000.—
— Secours individuels à des enfants de nationalités diverses (fonds sans affectation spéciale)	10 000.—

Grèce

— Réfection de maisons (fonds de la Confédération)	100 000.—
— Aide à divers internats pour enfants de la montagne qui suivent l'école en ville (parrainages)	31 000.—
— Aide à des vieillards. Distribution de vivres, textiles, etc. (parrainages)	20 000.—

Italie

— Contribution à la formation agricole de jeunes paysans de Casacorba (Treviso)	9 000.—
— Installation d'un atelier de couture et de tricotage pour jeunes femmes à Casacorba, Treviso (fonds sans affectation spéciale)	9 000.—
— Contribution à l'assainissement du cheptel et des écuries à Casacorba, Treviso (fonds sans affectation spéciale)	13 000.—
— Fourniture de laine à tricoter et d'étoffe aux écoles d'économie ménagère rurale de la Province de Treviso, qui distribueront les vêtements confectionnés aux enfants nécessiteux de la région (parrainages)	12 000.—

France

— Aide au Rayon de Soleil de Cannes (parrainages)	1 760.—
— Aide au Rayon de Soleil de Pomeyrol (parrainages)	1 760.—

Autriche

— Aide individuelle à des enfants réfugiés (achat de flanelle, d'étoffe de laine, laine à tricoter, cretonne, chaussures, couvertures de laine, draps, matelas, cadres de bois, etc.)	12 000.—
— Aide individuelle à des enfants réfugiés (achat de lits et de literie, etc.) (fonds de la Confédération)	20 000.—
— Assistance à des réfugiés âgés (achat de couvertures de laine, draps, flanelle, pantoufles, café, sucre, etc.) (parrainages)	20 000.—

Allemagne

— Aide à des réfugiés âgés (distribution de couvertures, étoffe pour draps, cretonne, flanelle, laine à tricoter, etc. (parrainages)	20 000.—
--	----------

Afrique du Nord

— Aide aux paralysés des huiles au Maroc (parrainages)	50 000.—
— Aide à des enfants et des vieillards algériens réfugiés (parrainages)	90 000.—

Tibet

— Assistance à des réfugiés tibétains au Népal (parrainages)	50 000.—
--	----------

Total 730 520.—

*

TRANSFUSION SANGUINE

Publications

Des collaborateurs du Laboratoire central ont publié ces dernières semaines les travaux suivants:

— A. Hässig, «Die Antigenstruktur der Paraproteine». Ergebnisse der Mikrobiologie, Immunitätsforschung und Experimentelle Therapie, Vol. 34, 1961, p. 180—212.
— P. Kistler, «Fraktionierung der humanen Blutplasmaproteine». Sang, VI, 1960, p. 414—423.
— E.-F. Lüscher et M. Bettex-Gallant, «Aspects biochimiques de l'hémotase». J. Physiologie 53, 1961, p. 145—173.
— R. Richterich, F. Verrey, R. Gautier et K. Stampfli, «Serumenzyme bei Blutspendern. I. Oxalacetat- und Pyruvattransaminase bei Rekruten mit Gelbsuchtanamnese». Schweiz. Med. Wscht. 91, 1961, p. 601.
— M. Hess, R. Bütler et S. Rosin, «Gm-Gruppen bei 500 Berner Blutspendern». Vox Sanguinis 6, 1961, p. 366—369.
— A. Hässig, «Zur Herstellung und therapeutischen Verwendung vom Plasma und Plasmafraktionen». Beiträge zur modernen Therapie 3, 1960, Editions Veb Gustav Fischer, Jena, 1961.

*

M. Lüscher à l'Université de Berne

Grâce à une contribution du Fonds National suisse pour la recherche scientifique, la Faculté de Médecine

de l'Université de Berne a créé une nouvelle chaire qui sera occupée par M. Ernst Friedrich Lüscher, Dr phil. PD. M. Lüscher est actuellement chef du Département de biochimie du Service de la transfusion de sang de la Croix-Rouge suisse et privat-docent à la Faculté de sciences naturelles et de philosophie de l'Université de Berne.

*

Les équipes mobiles pendant le 1^{er} semestre

Du 1^{er} janvier au 30 juin, les équipes mobiles du Laboratoire central ont effectué 204 déplacements au cours desquels elles ont procédé à 32 983 prises de sang destiné à la préparation de conserves de plasma sec et de fractions. Ces 32 983 conserves — en augmentation de 4036 par rapport à l'année dernière — ont été réparties de la manière suivante:

- 10 481 au Laboratoire central, à Berne;
- 12 666 dans les installations de Zweisülzschinen;
- 8 322 réservées au Département de fractionnement;
- 193 destinées à la fabrication de sérums-tests pour la recherche des groupes sanguins;
- 1 321 conserves, pour la plupart «Rhésus négatif», réparties entre les divers centres régionaux de transfusion sanguine.

*

Le film «Le geste qui sauve»

Au cours du premier semestre, le film «Le geste qui sauve» a été présenté dans trente localités de campagne.

*

CROIX-ROUGE INTERNATIONALE

Après les événements tragiques de Bizerte

Un délégué du C. I. C. R. est parti à fin juillet pour Tunis. Il devait, en collaboration avec les autorités et le Croissant-Rouge tunisien, prêter son concours à l'accomplissement, dans le cadre des Conventions de Genève, de toutes les tâches humanitaires qu'imposeraient les circonstances.

Dès son arrivée à Tunis, le délégué du Comité international de la Croix-Rouge a été appelé à collaborer avec le Croissant-Rouge tunisien à l'évacuation vers les hôpitaux de l'arrière, des blessés recueillis à Bizerte. Dans la journée du 24 juillet, le délégué s'est également rendu à Bizerte où il a été autorisé à visiter les prisonniers tunisiens, civils et militaires, détenus par les forces françaises. La visite des civils français internés par les autorités tunisiennes a eu lieu le 25.

*

Envoi de plasma et d'albumine

Répondant à une demande urgente de la Société du Croissant-Rouge tunisien, le Comité international de la Croix-Rouge a envoyé le 21 juillet à Tunis 200 flacons de plasma sanguin et 200 flacons d'albumine pour le traitement des blessés de Bizerte.

Le Croissant-Rouge tunisien a fait savoir au Comité international de la Croix-Rouge que les médicaments expédiés à Tunis ont été fort appréciés, en raison de l'urgence des besoins et de la rapidité avec laquelle ces secours sont parvenus sur place. Donnant suite à une demande de la Ligue des Etats arabes, le Comité international de la Croix-Rouge s'est renseigné également sur la nature et l'ampleur des besoins des victimes civiles du conflit de Bizerte.

L'aide du C. I. C. R. aux populations regroupées d'Algérie

Un délégué du Comité international de la Croix-Rouge s'est rendu en Algérie, en juin et juillet, afin d'y examiner, notamment avec la Croix-Rouge française, comment pourrait être poursuivie et intensifiée l'aide aux populations regroupées. Cette campagne de secours s'adresse tout spécialement aux femmes et aux enfants des centres de regroupement. De nouveaux plans de distribution prévoient la collaboration des équipes itinérantes d'infirmières et des Comités locaux de la Croix-Rouge française. A fin août, les dons transmis par le Comité international aux populations regroupées d'Algérie dépassent un million de francs suisses. Ils comportent des vivres divers (lait en poudre et condensé, sucre, potages, cacao), des médicaments (multivitamines, huile de foie de morue, gouttes et pommade ophtalmologiques), du savon, des couvertures, des langes, du tissu et des vêtements pour enfants.

UN NUMERO SPECIAL DE «VIE ET BONTE»

— revue officielle de la Croix-Rouge française —

CONSACRE A LA CROIX-ROUGE SUISSE

La revue officielle de la Croix-Rouge française, *Vie et Bonté**, que rédige notre confrère M. Rouard-Watine, a publié en juillet et août un numéro spécial consacré à la Croix-Rouge suisse. Numéro fort bien venu et fort bien présenté sous sa couverture qui unit le drapeau de la Confédération et celui de la Croix-Rouge.

Un excellent article présente d'abord la Confédération suisse telle qu'elle est, et non telle qu'on l'imagine trop souvent sur la foi de vieilles légendes. Un autre article est consacré à la présence et au rôle en Suisse, de la Croix-Rouge internationale avec les sièges genevois du Comité international et de la Ligue.

Une étude très bien documentée et illustrée de nombreux clichés présente ensuite les activités de la Croix-Rouge suisse, des formations sanitaires destinées à seconder, selon l'idée initiale d'Henry Dunant, les services de santé de l'armée, aux centres d'hospitalisation auxiliaires prévus pour les cas de guerre ou de catastrophe, à la formation des infirmières et à la transfusion de sang. La même étude montre également l'importance des missions de secours de notre Croix-Rouge nationale tant en Suisse qu'à l'étranger et ses autres activités sociales. Considérant l'organisation de la Croix-Rouge suisse, elle fait ressortir le rôle et la mission particuliers de ses institutions auxiliaires, Alliance des Samaritains, Société des troupes du service de santé, Association des infirmières et infirmiers diplômés et Association des établissements suisses pour malades. Félicitons notre confrère de Paris pour cette remarquable étude, et remercions-le d'aider ainsi à mieux faire connaître les tâches et l'organisation de notre Croix-Rouge suisse.

* «Vie et Bonté», n° 122, juillet-août 1961, 17, rue Quentin-Bauchart, Paris-VIIIe.